

ELECTRICITÉ : BOYCOTTEZ L'OFFRE À TARIFICATION DYNAMIQUE

Categories: [Energie, eau, assainissement, déchets](#), [Fourniture d'électricité](#), [Les conseils](#)

Tags: [Absurde](#), [Conseils](#)



Le compteur LINKY permet de faire des exploits ! On peut maintenant facturer l'électricité à l'HEURE ! Deux fournisseurs d'énergie se sont lancés dans ce produit.

Il s'agit de Leclerc Energie et Barry.

Nous conseillons vivement de lire ATTENTIVEMENT la fiche publiée par le site energie-info.fr que vous pourrez consulter avec le lien ci-dessous :

https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/quest-ce-quune-offre-a-tarification-dynamique/

Nous déconseillons de souscrire à ce contrat sauf à surveiller TOUS LES JOURS heure par heure votre consommation !

Il est facturé en temps réel l'évolution du prix de l'électricité. Il n'y aucune limite à la hausse...

La seule obligation est de vous prévenir en cas de forte hausse...

Le progrès pour faire exploser nos factures est en marche...

En ce qui concerne Leclerc Energies, les clients qui n'ont pas le LINKY voient évidemment leur contrat rompu.

Nous goutons peu cette approche de cette enseigne dans ce domaine.

Le site energie-info.fr va vous permettre de choisir un autre fournisseur dans de bonnes conditions. Vous accéderez à cette possibilité avec le lien ci-dessous :

<https://www.energie-info.fr/l-electricite-et-le-gaz-en-france/>

Cordialement

Le service juridique

